

COMMUNE DE BRIANTES

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018

Nombre de conseillers

- en exercice : 14
- présents : 12
votants : 12

Date de convocation
18 septembre 2018

Date d'affichage
18 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de BRIANTES, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude BOURY, Maire ;

Présents : BONNIN Jean-Michel, BOULBON Frédéric, CLARY Véronique, LEBOEUF Laurence, LORY Patricia, MOULIN Christophe, PASQUET Fabrice PEROT Bernard, PETIPEZ Aurélie, ROBIN Marie-Christine, VANDEUVRE Delphine.

Absente excusée : BAUDURANT Malika, RABILLÉ Francis

Secrétaire de séance : Laurence LEBOEUF

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juillet 2018,
- Délibération : inscription de la commune au contrat de ruralité
- Délibération : recrutement d'un de l'adjoint technique territorial
- Délibération : recrutement de l'adjoint administratif 2^{ème} classe
- Compte-rendu des réunions extérieures
- Suivi des dossiers en cours
- Questions diverses

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION 30 JUILLET 2018

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2/ Laurence LEBOEUF a été nommée secrétaire de séance

RECRUTEMENTS :**Adjoint technique :**

Dans sa séance du 30 juillet, le conseil municipal avait ouvert un poste pour le recrutement d'un adjoint technique, sur toutes les candidatures reçues, la commission avait retenu 7 personnes et c'est le profil de M. Arnaud PAGNARD qui a été retenu.

Arnaud PAGNARD est donc recruté en qualité d'adjoint technique à compter du 15 octobre 2018.

Il sera adjoint technique stagiaire pendant un an rémunéré sur la base de l'indice brut 356 majoré 332, à l'issue de cette année, il pourra être nommé titulaire.

Adjoint administratif :

Dans sa séance du 30 juillet, le conseil municipal avait ouvert un poste pour le recrutement d'un adjoint administratif, la commission avait retenu 3 personnes et c'est le profil de M. Nelly FABIoux qui a été retenu.

Mme FABIoux est actuellement en poste sur les communes de Vicq-Exempt et Saint Christophe en Boucherie, elle est recrutée par voie de mutation en qualité d'adjoint administratif exerçant la fonction de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} novembre 2018.

RIFSEEP :

La délibération du 29 mai 2017 prise pour l'attribution du RIFSEEP reste valable en l'état et il ne convient pas de la modifier (vu trésorerie).

CONTRAT DE RURALITÉ :

Afin de donner une priorité dans les dossiers de demande de subvention DETR, les communes doivent inscrire leur projet dans le cadre du contrat de ruralité soutenu par la Communauté de Communes de La Châtre et de Sainte-Sévère.

Afin de s'inscrire dans le contrat de ruralité, la commune doit déposer un dossier avec un estimatif de coût. Hors le projet pour la réhabilitation de la maison sise 7 rue du château, doit être remis par l'architecte courant octobre.

Ce sujet est donc remis au conseil municipal d'octobre.

REUNIONS EXTERIEURES :

Pays de La Châtre :

Une réunion a eu lieu sur l'insertion professionnelle pour le public handicapé. Toute entreprise de plus de 20 employés doit avoir une personne handicapée dans son effectif, le quota étant de 6% du personnel au-dessus de 20 personnes.

Des aides pour l'emploi de personnes handicapées existent et le pays est à même d'apporter des informations.

Les documents de la dernière réunion du pays sont à disposition en mairie.

SCOt – PLUI :

Valentin GORDET référent PLUI et SCOt part au 12 octobre prochain, la Communauté de Communes lance une offre de recrutement.

Une réunion pour le PLUI aura lieu le 5 octobre afin de présenter le bureau chargé de la réalisation de l'étude aux maires.

Pour le PLUI, l'ensemble des conseillers sera associé dans un premier temps. Au fur et à mesure de l'avancée du dossier chacun s'inscrira dans le thème qui lui sied.

Communauté de Communes :

Un comité technique a été créé car l'établissement comptait plus de 50 agents.

L'abattoir connaît toujours des difficultés et un emploi SPIC va être recruté.

Concernant le Tourisme la subvention de la région est en baisse passant de 100 000 euros à 88 000 euros.

DOSSIERS EN COURS

Dossier adressage – numérotation :

Les personnes initialement en charge du dossier pour la Poste ont changé (mutations, retraite...)

Jean Michel BONNIN propose l'organisation d'une réunion en septembre afin de dénommer certaines voies.

Ensemble rue du Château :

Les travaux avancent, toutefois une réception avant le 10 novembre paraît compromise au regard du retard pris par le maçon.

Questions diverses :

Noël des enfants : Samedi 15 décembre à 15H30

Repas des Anciens : le 25 novembre

Parc : Patricia LORY attire l'attention du maire sur la vétusté du toboggan et demande qu'il soit réfléchi à l'acquisition de jeux pour le printemps prochain.

Maison APPÉ :

Fabrice PASQUET informe le conseil municipal que la maison APPÉ jouxtant la Découpe Briantaise est en vente et qu'il serait peut être intéressant pour la commune de l'acquérir.

Le tour de table organisé pour prendre l'avis de chacun, fait ressortir une majorité de réponse positive pour cet achat mais le problème principal reste la destination qui pourrait lui être donnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30

Le Maire

La secrétaire

les Conseillers